

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 89 (2017)

Autorisation de voirie - SARL FAT Artisans Associés de Poilly lez Gien Travaux de rénovation - SCI BELINUGO au 13, Rue Haute

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L 2213.1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par la SARL FAT Artisans Associés de Poilly lez Gien concernant des travaux de rénovation sis, 13, Rue Haute,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux de rénovation sis, 13, Rue Haute,

ARRETE

ARTICLE 1er : La SARL FAT Artisans Associés de Poilly lez Gien est autorisée à effectuer des travaux de rénovation de pignon en bois chez son client la SCI BELINUGO située 13, Rue Haute, et ce à compter du Lundi 16 Octobre 2017.

ARTICLE II : Pour les besoins du chantier, l'entreprise est amenée à installer un échafaudage. De ce fait, le stationnement aux abords des travaux est interdit à tout véhicule autre que ceux de l'entreprise.

ARTICLE III : Les dispositifs de signalisation des travaux et de l'échafaudage sont mis en place par la SARL FAT, chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE IV : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. FLANDRY Eric, représentant la SARL FAT
- La Gendarmerie
- Au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- Au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 9 Octobre 2017
Le Maire,

E. RAT



Acte certifié exécutoire compte-tenu
de sa publication le : 9/10/2017
ou de sa notification le
Le Maire,

E. RAT

